



*Fussballverband
Association de football
Bern Jura*

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

29 avril 2024

Information du comité central de l'association

Mathias Brand devient le nouveau vice-président de l'Association de football Berne/Jura



Lors de sa séance ordinaire du 21 mars 2024, le comité central de l'Association de football Berne/Jura a désigné son membre Mathias Brand, président de l'Oberaargau-Emmentaler Fussballverband (OEFV), comme vice-président à partir du 1^{er} juillet 2024. L'actuel vice-président Achim Faul quittera le comité central le 30 juin 2024 après de nombreuses années d'activité au sein de l'association.

Informations du département Développement du football

Cours d'entraîneurs C-Basic : Dernières places

Seuls environ 8% des entraîneurs de l'association de football Berne/Jura sont des femmes. Afin d'amortir le boom des joueuses attendu par le WEURO 2025, il faut mobiliser et former davantage d'entraîneuses. Avec le premier cours d'entraîneurs C-Basic du 8 au 13 juillet 2024, 45 nouvelles entraîneuses pourront être formées en une semaine. Il reste encore 7 places disponibles : Aidez-nous à les pourvoir ! Les femmes

intéressées peuvent s'inscrire par l'intermédiaire d'un coach J+S et suivre le cours d'initiation requis le 1^{er} juin à Ittigen. Plus d'informations à ce sujet et sur d'autres projets relatifs à la WEURO 2025 sur www.football.ch/fvbj.

Informations de la commission de jeu

Matches reportés en raison des intempéries

En cas de report d'un match pour cause d'intempéries, le club recevant doit impérativement respecter la procédure suivante (voir également l'art. 2.11.4 des directives de l'AFBJ relatives à l'organisation des compétitions) :

Si un match doit être reporté en raison des conditions météorologiques, il faut d'abord en informer le service de piquet de la sous-association par téléphone (pas de SMS ou de WhatsApp). En cas de doute, celui-ci a la possibilité d'effectuer une visite du terrain sur place. Ce n'est qu'après avoir reçu l'autorisation du service de piquet de la sous-association que le club recevant informe l'équipe adverse et l'arbitre de l'annulation du match. En cas de détérioration des terrains de jeu pour des raisons météorologiques, les priorités pour le déroulement des matches de championnat sont définies à l'art. 28 du RJ de l'ASF. Ensuite, le club recevant est tenu d'informer le secrétariat de l'AFBJ de la nouvelle date du match dans les 5 jours ouvrables au moyen de Clubcorner.

Football junior

La structure de la ligue des juniors B subira les adaptations suivantes pour la saison 2024-2025 :

Nombre de groupes et taille des groupes

- Youth League B : 1 groupe de 12 équipes (inchangé)
- Juniors B Promotion : 1 groupe de 12 équipes (inchangé)
- Juniors B 1^{er} degré: 3 groupes de 11 équipes chacun
- Juniors B 2^{ème} degré: nombre de groupes selon l'inscription

Il en résulte les modifications suivantes pour la promotion et la relégation à la fin du championnat actuellement en cours :

- Pas de changement pour la Youth League et la classe de promotion.
- Juniors B 1^{er} degré : dans les deux groupes, seule l'équipe classée dernière (12^{ème} rang) est reléguée en 2^{ème} degré.
- Juniors B 2^{ème} degré : les 8 vainqueurs de groupe sont promus en 1^{er} degré. L'article 48 RJ ASF s'applique pour déterminer le classement. En cas d'égalité de points, les points de pénalité sont pris en compte comme premier critère pour le classement. De plus, les 3 meilleurs deuxièmes des huit groupes sont promus en 1^{er} degré (veuillez tenir compte à cet effet de la règle du quotient selon l'art. 2.7.1.3 des directives de l'AFBJ relatives à l'organisation des compétitions).

Saison 2024-2025 : inscription des équipes par les clubs

Les clubs sont tenus d'annoncer toutes leurs équipes pour la saison 2024-2025 à la Commission de jeu de l'AFBJ (via clubcorner.ch) au plus tard le 20 juin 2024. Les

responsables de l'organisation des compétitions des clubs recevront en temps utile une déclaration à ce sujet de la part du secrétariat.

Saison 2024-2025 : football des seniors

A partir de la saison 2024-2025, les championnats des seniors 30+ et 40+ se dérouleront à nouveau sur toute l'année. Le champion AFBJ sera désigné à la fin de la saison au moyen de demi-finales et de finales. Chez les seniors 30+, la meilleure équipe de chaque sous-association sera qualifiée pour la demi-finale. Chez les seniors 40+, cela concerne la meilleure équipe de chaque sous-association FVBO et SEFV ainsi que les deux meilleures équipes de l'AMF.

Ittigen, le 29 avril 2024 / Secrétariat général